

# LE BROCHET OLIVETAIN



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### DATE NON DEFINIE

# Ordre du jour

---

- Résultat des élections / Composition du bureau
- Compte rendu des activités 2020
- Bilan financier 2020
- Préparation AG 2021
- Programme 2021
- Questions diverses

# LE BROCHET OLIVETAIN



## ELECTIONS

# Elections



Vote du Conseil d'Administration du 6 février 2020

Membres du bureau réélus :

Julien BOURGOIN

Christian DELAPLACE

Benjamin LAURENT

Daniel LE POURHIET

Membre du bureau élu :

Hermann NAQUIN

Membre démissionnaire :

Jean Claude RABOURDIN

# Elections



## **Conseil d'administration 2021 :**

Président : Didier CHATELLIER

Vice Président : Fernand GOURLOT

Secrétaire : Sylvain PINAULT

Trésorier : Hugo LEPETIT

Secrétaire adjoint : Daniel LE POURHIET

Contrôleur des comptes : Christian DELAPLACE

Pour info, Conseil d'administration 2020 :

Président :

Didier CHATELLIER

Vice Président :

Fernand GOURLOT

Secrétaire :

Sylvain PINAULT

Trésorier :

Hugo LEPETIT

Secrétaire adjoint :

Daniel LE POURHIET

Contrôleur des comptes : Christian DELAPLACE

# LE BROCHET OLIVETAIN



## COMPTÉ RENDU DES ACTIVITÉS 2020

# Compte rendu des activités 2020

---



## □ 5 février 2020 : **Conseil d'Administration**

- Compte rendu d'activités 2019
- Bilan financier 2019
- Election du bureau
- Programme 2020
- Préparation de l'Assemblée Générale 2020

# Compte rendu des activités 2020



- Dimanche 16 février 2020 : **Assemblée Générale**
  - Election du bureau
  - Compte rendu des activités 2019
  - Bilan financier 2019
  - Programme 2020
  - Echange de vues



# Compte rendu des activités 2020



Vendredi 21 février 2020 :  
**1<sup>er</sup> déversement de truites = 60 kg**

Vendredi 6 mars 2020 :  
**2<sup>ème</sup> déversement de truites = 60 kg**

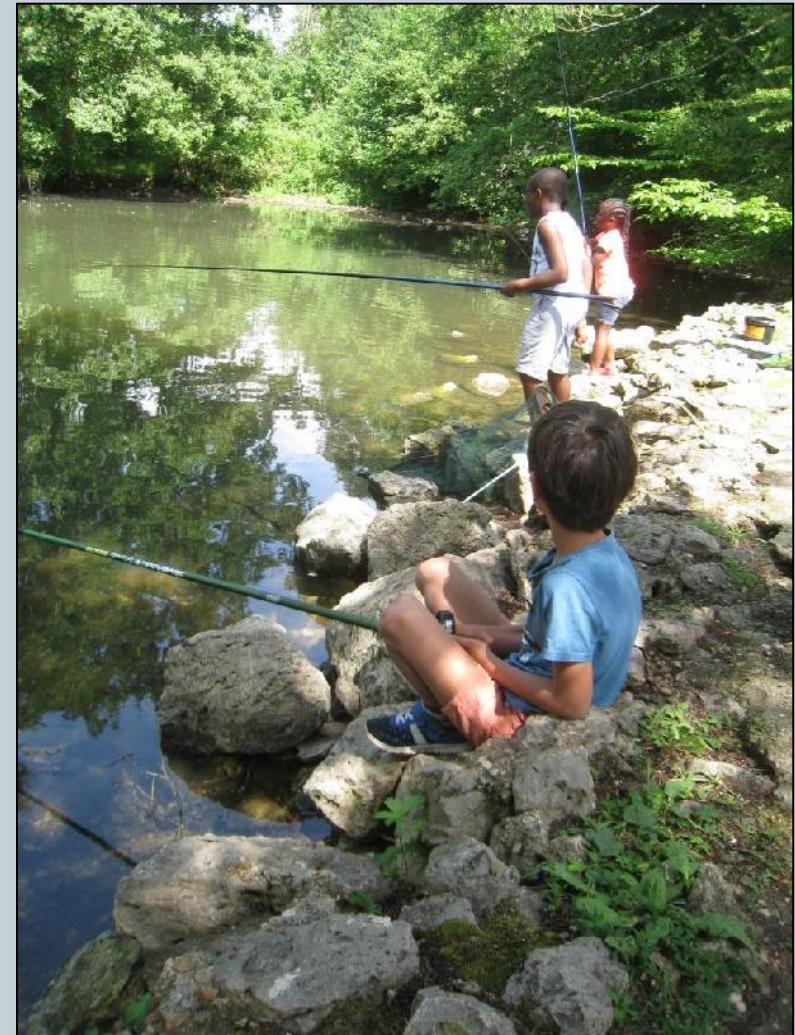


3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> déversements annulés :  
**Confinement**  
Report de ces déversements en 2021

# Compte rendu des activités 2020

□ Mercredi 10 juin 2020:  
**Réunion du bureau**

- 1. Cooptation nouveau membre**
- 2. Concours des jeunes**
- 3. Organisation suite Covid-19**
- 4. Questions diverses**



# Compte rendu des activités 2020

□ Mardi 22 septembre 2020:  
**Réunion du bureau**

- 1. Alevinage de fin d'année**
- 2. Date CA et AG 2021**
- 3. Questions diverses**



# Compte rendu des activités 2020



## □ 26 octobre / 12 décembre 2020 : Empoissonnements



- 200 kg de Sandres
- 250 kg de Perches
- 50 kg de Blacks bass
- 50 kg de Brochets

# Compte rendu des activités 2020

---



- **Fermeture de la pêche pour empoissonnement**
- **Du 12/12/2020 au 18/12/2020 inclus**
- **Sur tous les bassins de la rivière Le Loiret**

# Compte rendu des activités 2020



Faucardage réalisé à la demande de la Ville d'OLIVET  
Le Brochet Olivetain comme l'ASRL n'ont pas souhaité participer

# Tarification 2021



## LE BROCHET OLIVETAIN

### TARIF CARTES DE PECHE 2020

#### • En plus de la carte départementale

#### 3 lignes y compris Carnassiers

(2 lignes les WE des déversements de truites)

➤ Année :	- Dès 18 ans	38 €
	- De 12 à 18 ans	10 €
	- Conjoint (1 seule ligne)	10 €
	- + de 80 ans	10 €
	- Moins de 12 ans	Gratuit
➤ Vacances (15 jours consécutifs)		15 €
➤ Journée		5 €

#### ATTENTION

Le nombre de cannes est limité à 3 maximum

Le nombre de prises de Brochets  
et de Sandres est limité à 2 sujets par jour

#### TAILLES SPECIFIQUES :

Prélèvements autorisés : Brochet: de 65 cm à 80 cm.  
Sandre: de 55 cm à 70 cm.

De la tête à l'extrémité de la nageoire caudale.

#### BLACK BASS et Bassin du Bac : NO KILL

(Remise à l'eau obligatoire)

# Bulletin 2021



## Bulletin d'information 2021

336 allée Sainte Croix

45160 OLIVET

■ 02 38 66 47 44

[www.lebrochetolivetain.wordpress.com](http://www.lebrochetolivetain.wordpress.com)

Courriel : [lebrochetolivetain@gmail.com](mailto:lebrochetolivetain@gmail.com)

Mesdames, Messieurs les pêcheurs,  
Le bureau du BO vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. 2020 aura été une année très pesante et bizarre, voir même éprouvante pour nous tous. Avec cette situation sanitaire inédite, les activités du BO ont été considérablement perturbées puisque seulement deux séminaires de truites sur quatre ont pu être réalisés et la concours des jeunes prévu initialement le 16 Mai a été annulé. Les deux déversements qui n'ont pas pu avoir lieu sont reportés sur la saison 2021.

Ré Lâchage des silures : Bien que cette mesure ait fait l'objet de quelques remarques virulentes, le bureau du BO reste sur la position qu'il avait prise initialement en conseillant aux pêcheurs de ne pas ramener à l'eau les silures capturés, car ils peuvent constituer un grave problème pour les espèces locales en raison de leur capacité d'adaptation et de leur stratégie d'alimentation opportuniste et ainsi représenter un danger pour l'écosystème des bassins du Loiret.

Le bureau décide de conserver les fenêtres de capture pour le brochet et le sandre. Il a également été décidé de reporter la date d'ouverture du sandre du 1<sup>er</sup> Mai au 3<sup>me</sup> samedi de Juin. L'année 2020 marquée par la COVID 19 est encore marquée par une sécheresse exceptionnelle, heureusement, la hauteur des bassins, surtout amont n'est pas catastrophique. Il n'est en effet pas rare même avec des années moins sèches de constater le niveau du bassin de Saint Samson bien plus bas qu'actuellement. (25 Septembre 2020).

### A noter dans vos agendas :

(sous réserve de modifications)

#### • Assemblée Générale :

Dimanche 14 février 2021, 10h à l'Alliage, salle Yvremont

#### • Programme Truites :

Vendredi 19 février 2021 : à confirmer

Le fructueusement prévu par la ville d'Olivet en 2019 qui n'avait pas été fait en raison du niveau bas de l'eau a été réalisé au mois de Juin 2020 et seulement 10 tonnes d'herbes ont été retirées contre 77 tonnes en 2018. On constate d'ailleurs une quasi disparition des herbiers invasifs ou non sur toute la partie amont de la rivière jusqu'à la presqu'île enjouine où l'eau n'est plus aussi claire que les années précédentes. A quoi est due cette disparition alors que nous avons été envois pendant plus de 10 ans ?

Malgré le peu de courant et les très fortes chaleurs de cet été, nous avons été à peu près épargnés par les algues cyanophycées.

Le bureau s'est réuni le 22 Septembre au cours duquel ont été établis les empoisonnements d'automne, ainsi que la cooptation d'un nouveau garde, Mathias Foucault pour venir en soutien de Gérard Philippau.

L'opération d'ouverture hivernale des vannes ne sera pas reconduite cet hiver, bonne chose, mauvaise chose, chacun appréciera.

Le CA se tiendra le 26 Janvier 2021 au cours duquel devrait être reconduit le bureau actuel. La prochaine AG se tiendra le 14 Février 2021 ou nous espérons vous voir nombreux, d'ici là nous vous renouvelons tous nos meilleures vœux et surtout :

« Prenez bien soin de vous ».

Le bureau du Brochet Olivetain



#### Le cormoran, « corbeau d'eau » !

Un bec puissant et crochu, une robe de plumes noires, un cou long et flexible, le cormoran est un habitué des berges du Loiret. On trouve différentes espèces de cet oiseau aquatique partout dans le monde, en mer, sur les rivières et sur toutes les étendues d'eau. Depuis plusieurs années, il s'est sédentarisé en Sologne où il est devenu invasif, pêchant d'importantes quantités de poissons. Il mesure 45 cm et peut voler à 80 km/h. Son plumage partiellement perméable lui permet de plonger facilement pour se nourrir... Ensuite il se perche, ailes déployées pour se sécher et digérer les 400gr (environ par jour) de poisson qu'il a avalé.

### REGLEMENTATION

Nous rappelons à tous que le fait d'enfreindre le règlement du Brochet Olivetain, non respect du quota de 2 carnassiers ou de 6 truites par jour, garder un poisson hors maille (Brochet entre 65 et 80cm, Sandre entre 55 et 70cm),.... pourront entraîner une amende forfaitaire de 3 fois le montant de la carte annuelle et l'exclusion du droit pour une ou plusieurs années de l'Association. Toute carte lui sera alors interdite.

### RAPPELS

➤ Prendre et relâcher ou «NO KILL» du **BLACK BASS**

Tout pêcheur doit relâcher immédiatement le BLACK BASS pris (donc, pas de bouché), en prenant soin de le faire dans de bonnes conditions.

En aucun cas, le pêcheur **NE DEVRA CONSERVER** le poisson, et ce **QUEL QUE SOIT SON ETAT**.



Nombre de carnassiers (Brochet et Sandre) limité à 2 sujets par jour

➤ **Prélevements autorisés :**

**Brochet entre 65 et 80 cm**

**Sandre entre 55 et 70 cm**

**Perche de plus de 25cm**

➤ Pêche de la Truite : 1 canne maximum les week-end de déversement des truites et 3 le restant de la semaine jusqu'au 30 avril 2020 (entre le Bassin de la Reine Blanche et le moulin du Bac) que l'on pêche la truite, la carpe ou le poisson blanc.

➤ Pour l'équilibre de l'écosystème du Loiret, ne pas remettre les Silures à l'eau

Ne pas jeter sur la voie publique

### L'ASSOCIATION LE BROCHET OLIVETAIN

#### BIENVENUE SUR LE PARCOURS DE PÊCHE PRIVE DU LOIRET

La carte du Brochet Olivetain est obligatoire sur le parcours en plus de la carte Départementale

Carte en vente : <http://www.sainte-croix.com> Week End Mag Press

Demandez à André Olivet

PARCOURS DE PÊCHE DU BROCHET OLIVETAIN



#### Reglementation :

Nombre de prises de Brochet et Sandre limité à 2 sujets par jour

Prélevement autorisé :

Brochet entre 65 et 80 cm

Sandre entre 55 et 70 cm

Perche de plus de 25cm

Black Bass (en l'absence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009)

Nombre de carnassiers : 2 maximum

Nombre de cannes : 3 maximum

Plus de détails sur : <http://lebrochetolivetain.wordpress.com>

#### RESPECTEZ LA NATURE, MAINTENEZ LA PROPRIÉTÉ DU SITE

### EMPOISSONNEMENTS 2020

- 250 kg de Perches
- 200 kg de Sandres
- 50 kg de Blacks Bais
- 50 kg de Brochet
- 120 kg de Truites

Pour un montant total de 9223,83€

Le bureau du Brochet Olivetain

# LE BROCHET OLIVETAIN



## APPROBATION DU COMPTE RENDU DES ACTIVITES

# LE BROCHET OLIVETAIN



## BILAN FINANCIER 2020

# Bilan Financier 2020



	Année	Différence	Jeunes/Conjoints/+de 80 a	Vacances	Journée	Total	Différence
2020	421	63	134	72	270	897	302
2019	358	7	95	4	138	595	39
2018	351	15	77	2	126	556	41
2017	346	-8	84	4	80	515	1
2016	354	76	85	0	75	514	109
2015	278	25	60	1	66	405	30
2014	253	-93	42	0	80	375	-17
2013	346	-39	44	2	41	392	-89
2012	385	2	41		55	481	26
2011	383	6	31		41	455	-16
2010	377	-40	24		70	471	-40
2009	417	-86	31		63	511	-92
2008	503	-23	37		65	603	-55
2007	526	64	30		102	658	140
2006	462	-33	27		29	518	-29
2005	495	49	23		29	547	48
2004	446	-57	29		24	499	-47
2003	503	-69	33		10	546	-95
2002	572	-28	43		26	641	-28
2001	600	-48	33		36	669	-51

# Bilan Financier 2020



## □ Empoissonnements 2020

	Poids commandé	Poids livré	Prix Kg TTC	Total TTC
Black Bass	50	50	19.52 €	976.00 €
Sandres	200	200	19.52 €	3 904.00 €
Perches	250	250	11.61 €	2 902.50 €
Brochet	50	50	12.66 €	633.00 €
Truites	240	120	6.75 €	810.00 €
Total	790	670		9 225.50 €

# Bilan Financier 2020



## □ Emboissemements de 2010 à 2020

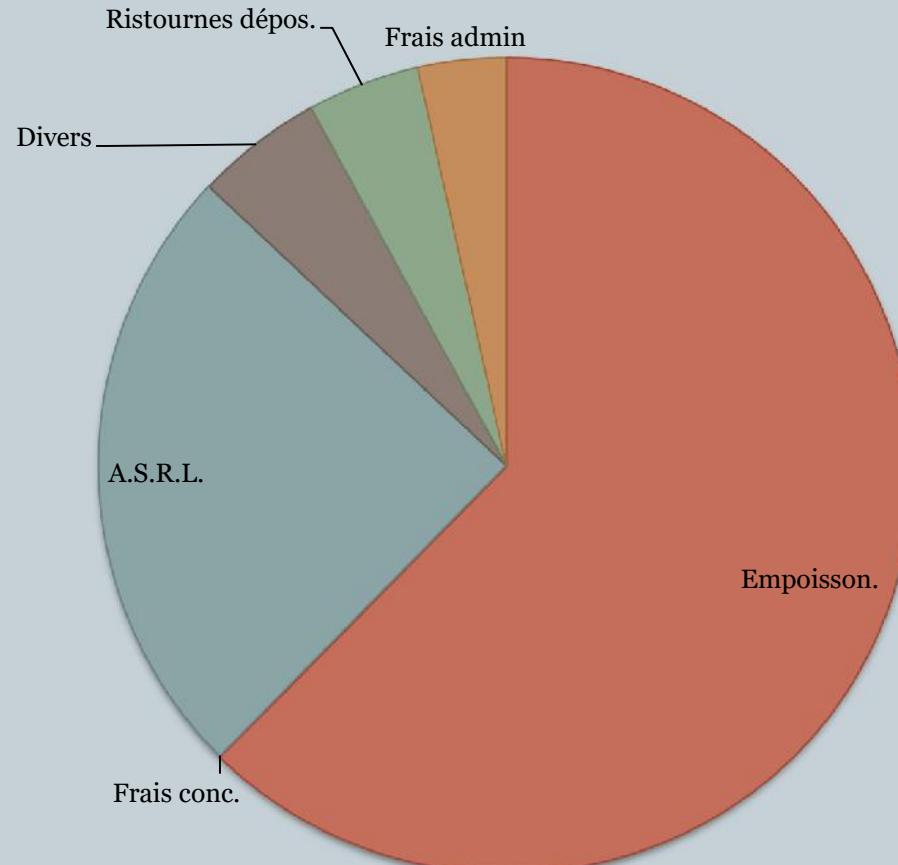
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Brochets	150	250	250	200	150	0	0	0	0	0	50	1 050
Sandres	80	120	15	100	50	0	80	150	150	200	200	1 145
Perches	0	0	0	0	50	100	90	150	150	200	250	990
Black Bass	100	0	60	60	0	0	50	50	50	50	50	470
Gardons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carpes	350	0	0	0	100	100	150	0	200	200	0	1 100
Tanches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Goujons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Truites AEC	386	317	292	312	256	216	220	232	232	240	120	2 823
Total en Kg	1 066	687	617	672	606	416	590	582	782	890	670	6 018
Total en €	18 152 €	9 762 €	7 663 €	6 378 €	6 745 €	4 640 €	5 114 €	6 267 €	7 176 €	8 652 €	9 224 €	89 773 €

# Bilan Financier 2020



<b>RECETTES</b>		<b>19 797.98 €</b>
-Vente de cartes	19 768.00 €	
-Intérêts / placements bancaires	29.98 €	
<b>DEPENSES</b>		<b>14 785.88 €</b>
-Empoisonnement	9 223.83 €	
-Droit de pêche et participation entretien du Loiret	3 500.00 €	
-Participation fau cardage Loiret	0.00 €	
-Frais de concours	0.00 €	
-Ristournes aux dépositaires de cartes	664.00 €	
-Frais de fonctionnement	1 398.05 €	
<b>BENEFICE 2020</b>		<b>5 012.10 €</b>
<b>Solde année 2019</b>		<b>14 084.86 €</b>
<b>Solde année 2020</b>		<b>19 096.96 €</b>

# Bilan Financier 2020



Répartition des dépenses pour une carte à 38€

Les frais divers comprennent l'achat du moteur électrique pour les gardes pêches ainsi que l'achat de nouvelles affiches informatives.

■ Empoison. ■ Frais conc. ■ A.S.R.L. ■ Divers ■ Ristournes ■ Frais admin

# LE BROCHET OLIVETAIN



## INTERVENTION DES ÉLUS

# LE BROCHET OLIVETAIN



## PROGRAMME 2021

# Programme 2021

DÉSIGNATION DES ESPÈCES	PÊCHE AUX LIGNES ET AUX ENGINS	
	1 <sup>ère</sup> CATÉGORIE	2 <sup>ème</sup> CATÉGORIE
Toutes les espèces de poissons, à l'exception de celles mentionnées ci-dessous (1)	Du 13 mars au 19 septembre 2021 inclus	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 inclus
TRUITE FARIO, TRUITE ARC-EN-CIEL, OMBLE ou SAUMON DE FONTAINE, OMBLE CHEVALIER, CRISTIVOMER (2)	Du 13 mars au 19 septembre 2021 inclus	Du 13 mars au 19 septembre 2021 inclus
OMBRE COMMUN (3)	Du 15 mai au 19 septembre 2021 inclus	Du 15 mai au 31 décembre 2021 inclus
BROCHET	Du 24 avril au 19 septembre 2021 inclus	Du 1 <sup>er</sup> au 31 janvier 2021 inclus Du 24 avril au 31 décembre 2021 inclus
SANDRE	Du 13 mars au 19 septembre 2021 inclus	Axes Rhône et Saône incluant le canal de Miribel Du 1 <sup>er</sup> janvier au 14 mars 2021 inclus Du 24 avril au 31 décembre 2021 inclus
		Hors axes Rhône et Saône Du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 14 mars 2021 inclus et du 15 mai 2021 au 31 décembre 2021 inclus
BLACK BASS	Du 13 mars au 19 septembre 2021 inclus	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 24 avril 2021 inclus Du 26 juin au 31 décembre 2021 inclus
GRENOUILLE VERTE GRENOUILLE ROUSSE	Du 26 juin au 19 septembre 2021 inclus	Du 26 juin au 31 décembre 2021 inclus
ANGUILLE JAUNE (4)	Du 1 <sup>er</sup> mai au 19 septembre 2021 inclus	Du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre 2021 inclus
ANGUILLE ARGENTEE (4)		Pêche interdite
ECREVISSES A PATTES ROUGES, DES TORRENTS, A PATTES BLANCHES, A PATTES GRELES		Pêche interdite

# Programme 2021



## □ Réglementation dans le Loiret non domanial

### Rappel

- Nombre de prises de Brochets et Sandres limité à 2 sujets par jour
- Black Bass sur tout le parcours : no kill
- Bassin du Bac : no kill
- Tailles spécifiques :
  - Brochets = **65 à 80 cm**
  - Sandres = **55 à 70 cm**
  - Perches = **plus de 25cm**
- Le nombre de cannes est limité à **3 maximum**, 1 les week end de déversement de truites

# Programme 2021

## PÊCHE INTERDITE

RESERVE DE PÊCHE SUR LE BASSIN DE SAINT-SAMSON



La réserve de pêche mise en place a pour objectif de favoriser la reproduction et la protection des poissons.

La pêche est interdite à partir de la gare à bateau de la Quettonnière jusqu'au moulin de Saint Samson.

<https://lebrochetolivain.wordpress.com>

# Programme 2021



## □ Budget 2021

RECETTES	18 000.00 €
DEPENSES	18 000.00 €
-Empoissonnement	10 000.00 €
-Droit de pêche et participation entretien du Loiret	3 500.00 €
-Participation fau cardage Loiret	0€
-Frais de concours	1 000.00 €
-Ristournes aux dépositaires de cartes	1 000.00 €
-Frais de fonctionnement	2 500.00 €
Edition cartes de pêche	0.00 €

# Programme 2021



## Programme Truites 2021 à définir

DATE	HEURE	RENDEZ-VOUS *	POIDS	ESPECE
Vendredi 05 mars	15h15	Béchets	90 kg + 4 grosses	Arc en Ciel
Vendredi 19 mars	13h30	Béchets	90 kg + 4 grosses	Arc en Ciel
Vendredi 02 avril	13h30	Béchets	90 kg + 4 grosses	Arc en Ciel
Vendredi 16 avril	13h30	Béchets	90 kg + 4 grosses	Arc en Ciel
		T O T A L	Environ 400 kg	

Pour information, en 2020 l'ouverture est le 13 mars. (Loiret non concerné)

# Programme 2021

---

- Assemblée Générale : 14 février 2021 – 10 H 00 à la Salle Yvremont, espace de l’Alliage (repoussée)
- 1er empoissonnement de truites : 5 mars
- Concours et initiation à la pêche des jeunes
- Concours organisé par Terres&Eaux
- Concours organisé par Décathlon
- Forum des associations 2021 d’Olivet : début septembre
- Journée de nettoyage du Loiret

# Programme 2020



## □ SUIVRE LES INFOS :

□ <https://lebrochetolivetain.wordpress.com>



# LE BROCHET OLIVETAIN



MERCI POUR VOTRE  
PRÉSENCE ET DE VOTRE  
PARTICIPATION